



2016.11.17

À Montréal

PROGRAMME

Ce colloque est une initiative de la
Table d'expertise Transport ferroviaire
de l'AQTr

Colloque Les défis du transport et des infrastructures ferroviaires

Partenaire Or



Partenaire Argent



Partenaire Argent



Partenaire Pauses-café et petit-déjeuner



Partenaire Bronze



Partenaire Bronze



Partenaire Bronze



ANIMATEUR :

Dany Cattiaux,

Chef de projet, Jetée Alexandra,
Administration portuaire de Montréal

8 H 00 INSCRIPTIONS ET CAFÉ

8 H 45 MOT DE BIENVENUE

Dany Cattiaux

Chef de projet, Jetée Alexandra
Administration portuaire de Montréal

9 H 00 LES CHEMINS DE FER AU QUÉBEC : DESCRIPTION, RÉPARTITION, JURIDICTION, RÉGLEMENTATION

Jean-Marc Bissonnette

Chef du Service du transport
ferroviaire
*Ministère des Transports,
de la Mobilité durable et de
l'Électrification des transports*

Cette conférence d'ouverture dressera un portrait de la sécurité ferroviaire sous le régime provincial. Elle présentera les points suivants : les infrastructures ferroviaires au Québec, le cadre législatif et réglementaire, les normes et lignes directrices provinciales, les activités de surveillance exercées par le MTMDET ainsi que ses autres interventions.

Brigitte Diogo

Directrice générale Sécurité
ferroviaire
Transports Canada

Chantal Jacob

Coordonnatrice ministérielle de la
sécurité ferroviaire
*Ministère des Transports,
de la Mobilité durable et de
l'Électrification des transports*

10 H 00 LA SÉCURITÉ DES PASSAGES À NIVEAU

Alexandre Nolet

Chargé de projet,
Groupe de sécurité routière
-30- Forensic Engineering

Après une présentation des différents types de passages à niveau existant ainsi que leurs caractéristiques et les problèmes de sécurité les plus communs, cette conférence se concentrera sur les différentes mesures à adopter afin de s'assurer que les passages à niveaux soient conformes au règlement récemment adopté par Transports Canada.

10 H 30 PAUSE-CAFÉ ET VISITE DES EXPOSANTS

**11 H 00 MESURES DE FINANCEMENTS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
POUR LES PASSAGES À NIVEAU**

Martin Gagnon

Coordonnateur du volet administratif
des programmes d'aide
*Ministère des Transports, de la
Mobilité durable et de l'Électrification
des transports*

Cette conférence présentera les modalités d'application des programmes d'aide financière que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports propose aux administrations routières. L'accent sera notamment mis sur les questions de l'entretien de la signalisation et de l'amélioration de la sécurité aux passages à niveau.

**11 H 30 LES LIGNES DIRECTRICES APPLICABLES AUX NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS
À PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS FERROVIAIRES**

Cynthia Lulham

Directrice de projet
*Initiative FCM-ACFC sur les
questions de voisinage*

**12 H 00 DÉJEUNER-CAUSERIE : LA CRÉATION DE L'INSTITUT EN CULTURE DE SÉCURITÉ
INDUSTRIELLE MÉGANTIC (ICSIM) ET SES PROJETS DE FORMATION**

Béland Audet

Président
*Institut en culture de sécurité
industrielle Mégantic (ICSIM)*

Annie Gagnon

Vice-présidente
*Institut en culture de sécurité
industrielle Mégantic (ICSIM)*

Cette présentation du déjeuner-causerie commencera par un bref historique sur la création de l'ICSIM et se concentrera par la suite sur une présentation de son objectif de plan de formation dans le domaine de la sécurité industrielle et ferroviaire.

13 H 45 LE PROJET « GPSTRAIN » DE VIA RAIL CANADA

Claude Perras

Chef Solutions affaires
Via Rail Canada

Le système GPSTrain repose sur l'idée d'intégration de la technologie GPS à l'exploitation des trains pour éviter que des erreurs humaines ne causent des accidents. Ce système permet ainsi d'intégrer des éléments comme la position du train en temps réel ou les restrictions qui affectent la marche des trains (signaux, travaux en voie, etc.). Il permet également d'alerter les mécaniciens de locomotive à l'approche des restrictions ou d'arrêter le train en cas de problèmes.

14 H 15 LES DIFFÉRENTES TECHNOLOGIES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Mario Pagé

Premier Directeur, Sécurité et
Affaires Réglementaires
CN

Kim Valcourt

Directrice Engagement des Affaires,
Technologie de l'information
CN

14 H 45 PAUSE-CAFÉ ET VISITE DES EXPOSANTS

15 H 15 L'ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS ATP (AUTOMATIC TRAIN PROTECTION) IMPLÉMENTÉS SUR LE RÉSEAU FERRÉ NATIONAL DE LA FRANCE

Guillaume Foeillet

Chargé d'affaires à l'international pour Ingénierie et Projets (I&P)
SNCF (France)

Bien que l'Europe incite à la mise en place de l'ERTMS (un système de signalisation permettant d'atteindre l'interopérabilité des systèmes ferroviaires), chacun des pays membres de l'Union européenne dispose aujourd'hui d'un ensemble d'équipements de signalisation spécifiques. La présentation évoquera les systèmes de protection automatique des trains que l'on trouve en France à ce jour.

15 H 45 TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES DONNÉES DES CONSIGNATEURS DE LOCOMOTIVE POUR ÉTUDIER ET AMÉLIORER LA CONDUITE, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE FERROVIAIRE

Christophe Bonnal

Directeur de la formation continue, des services aux entreprises et des partenariats d'affaires
CÉGEP de Sept-Îles

Cette conférence présentera un ensemble de programmes traitant et analysant automatiquement les données des consignateurs d'événements des locomotives. Cette plateforme d'analyse permet de détecter des lacunes dans la formation du personnel, d'émettre des rapports quotidiens sur le maniement des trains, de tirer des indicateurs de performance à partir de chaque parcours effectué.

16 H 15 LES NOUVELLES TECHNOLOGIES EN MILIEU FERROVIAIRE : LES DRONES ET LEUR UTILISATION POUR LA CRÉATION DE MODÈLES 3D DE PAROIS ROCHEUSES

Catherine Cloutier

Professionnelle de recherche
Université Laval

Cette présentation montrera comment l'usage des drones pour la réalisation de prises de vue, la création de nuages de points et donc de représentations 3D de l'espace permet de cartographier l'environnement des emprises ferroviaires, notamment les parois rocheuses.

16 H 45 FIN DU COLLOQUE

Hôtel Marriott Courtyard Montréal Centre-ville

380, boulevard René-Lévesque O.
Montréal (Québec) H2Z 0A6

AQTr

1255, boulevard Robert-Bourassa
Bureau 200
Montréal (Québec) H3B 3B2
T. : 514.523.6444 | F : 514.523.2666
www.AQTr.com

Colloque admissible à la *Loi favorisant
le développement de la formation de la
main-d'œuvre (Loi 90)*.

Inscrivez-vous!
Consultez notre site Web
www.AQTr.com

Comité organisateur

Thomas Bélanger, *CIMA +*
Dany Cattiaux, *Administration portuaire de Montréal*
Laszlo Dankovics, *Association québécoise des transports*
Chantal Jacob, *Ministère des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports*
Rafika Lassel, *Association québécoise des transports*
Darren Reynolds, *CN*

OBJECTIF

Ce colloque souhaite démystifier les enjeux et les défis concernant les infrastructures ferroviaires, incontournables et primordiales dans le développement économique et structurel du pays. Les conférenciers invités, dont certains de l'étranger, s'intéresseront aux sujets d'actualité du domaine ferroviaire dont les réglementations, la sécurité des passages à niveau, l'impact des voies ferrées sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi que les dernières innovations technologiques. Ce colloque est le premier organisé par la table d'expertise Transport ferroviaire de l'AQTr.

PUBLIC CIBLE

Ce colloque s'adresse aux intervenants du domaine des infrastructures ferroviaires, aux décideurs et gestionnaires du niveau municipal, provincial et fédéral, aux représentants des milieux académique et associatif ainsi qu'à tous les professionnels œuvrant dans ce domaine (ingénieurs, techniciens et autres conseillers).

PARTENARIATS FINANCIERS ET EXPOSANTS

Devenez partenaire financier de l'événement et choisissez parmi plusieurs options de visibilité.

Devenez exposant et rencontrez les participants lors du petit-déjeuner et des pauses-café, en plus de bénéficier d'une courte période pour présenter vos produits et services devant tout l'auditoire. Profitez de cette chance pour vous démarquer!

Ventes et partenariats

Danielle Cantin, poste 311
ventes@AQTr.com

Contenu technique

Laszlo Dankovics, poste 405
ldankovics@AQTr.com

Renseignements

Camille Faure, poste 326
logistique@AQTr.com

L'AQTr émettra une attestation de participation aux ingénieurs qui en feront la demande sur place, selon le nombre d'heures de participation (règlement de l'OIQ sur la formation continue pour les ingénieurs).

SUIVEZ-NOUS, COMMENTEZ
ET PARTAGEZ!

